

FACT SHEET

VÊTEMENTS DE TRAVAIL



LA SÉCURITÉ EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ!

DES ÉQUIPES EN PLEINE FORME ET PROTÉGÉS

... sont les garants d'une entreprise saine et couronnée de succès!

Nos collaborateurs sont équipés de ce qui se fait de mieux en matière de vêtements de travail pour répondre aux exigences et dispositions en vigueur. Et il ne s'agit pas des seuls aspects pris en compte: les vêtements sont aussi agréables à porter et visuellement modernes.

Équipement de protection individuelle

Le terme d'équipement de protection individuelle (EPI) comprend tous les équipements portés par une personne pour se protéger des influences néfastes pour la santé. Les équipements permettant aux collaborateurs de se protéger contre les chutes pendant le travail (encordage) en font également partie, mais pas les moyens techniques pour secourir les personnes en situation dangereuse (p. ex. appareils d'évacuation et de secours).



«Le Corporate Fashion, c'est bien plus que des vêtements harmonisés. Il transforme les collaborateurs en équipe identifiable et est synonyme de professionnalisme.»



www.belfor.ch

